



Licence professionnelle Réseaux sans fil et haut débit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Réseaux sans fil et haut débit. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02038057

HAL Id: hceres-02038057

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038057>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

Demande n° S3LP120002589

Dénomination nationale : Réseaux et télécommunications

Spécialité : Réseaux sans fil et haut débit

Présentation de la spécialité

La licence, ouverte en 2001, forme des professionnels chargés de la conception, de la mise en œuvre et de la maintenance des réseaux de télécommunications. Elle apporte une double compétence électronique-informatique et des capacités d'adaptation aux techniques des télécommunications et des réseaux. Les métiers visés sont ceux de : responsable de projet technique, de maintenance d'un parc informatique, d'administrateur de réseaux d'entreprises ; d'installateur de systèmes de téléphonie, d'alarme sous protocole IP, de réseaux informatiques. La formation, localisée à Marseille, est portée par l'Institut universitaire de technologie de Marseille. Elle accueille un public en formation initiale, en formation continue, en alternance par apprentissage et, depuis 2009, en contrat de professionnalisation.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	38
Taux de réussite	99 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	5 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	31 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	39 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 1 enquête nationale 3 enquêtes à de l'établissement	84 % de 49 % à 70 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence répond à des besoins des milieux professionnels. Les partenariats avec les entreprises sont nombreux bien que non formalisés. Les professionnels sont correctement associés au fonctionnement de la formation : ils s'impliquent dans le conseil de perfectionnement et les divers intervenants professionnels se situent dans le cœur de métier. Les enquêtes d'insertion montrent cependant que la formation, qui enregistrait initialement des résultats corrects, est nettement impactée par la crise. Le taux d'insertion à dix-huit mois a ainsi chuté de dix points pour les diplômés de 2008 vis-à-vis de ceux de 2007, sous l'effet d'un sensible accroissement des recherches d'emploi. De plus, l'enquête à six mois auprès des diplômés de 2009 traduit une insertion professionnelle délicate avec un taux d'emploi qui chute à 49 %. Cependant, la contraction sensible du nombre des inscrits de 2006 à 2009 a certainement permis d'atténuer les effets de la crise. De plus, On note une constance du taux de poursuite d'études à un niveau assez élevé de près du cinquième des effectifs. *A contrario*, la formation enregistre d'excellents taux de réussite et elle est certifiée ISO 9001 depuis 2001 ; ce qui est bénéfique en termes de suivi des stagiaires et alternants et d'évaluation des enseignements.



Elle est ouverte en alternance depuis l'origine, et accueille exclusivement en 2009 des inscrits en apprentissage et en contrat de professionnalisation. Les étudiants issus de L2, qui étaient bien présents dans la formation en 2006, ont par contre totalement disparu depuis 2008.

- Points forts :
 - La bonne implication des milieux professionnels.
 - Le développement de contrats de professionnalisation à côté de l'apprentissage.
 - D'excellents taux de réussite.
 - La certification ISO 9001.

- Points faibles :
 - La dégradation du taux d'insertion.
 - Le taux assez élevé de poursuites d'études.
 - La disparition du public issu de L2.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de chercher à réduire les poursuites d'études et à améliorer l'insertion professionnelle des diplômés. Le conseil de perfectionnement devrait dans cette perspective analyser les suivis de cohorte pour apporter des solutions appropriées. Concernant les poursuites d'études, on pourrait chercher à y remédier en cernant mieux le profil des étudiants qui y recourent, en identifiant plus précisément les motivations ultimes des candidats dans le cadre des entretiens validant l'entrée en formation. On devrait par ailleurs essayer de formaliser par convention les partenariats pour renforcer les liens avec les milieux professionnels. Il conviendrait également de chercher à recruter des étudiants issus de licence générale en renforçant les liens avec les filières en amont de la formation. Dans cette optique, l'établissement pourrait aussi impulser en cursus de licence générale la mise en place de modules de préparation à l'entrée en licence professionnelle.